



Précision



Concentration



En collaboration avec



La Ligue Sport Adapté du Centre-Val de Loire organise le Championnat Régional Sport Adapté de Tir à l'Arc, en collaboration avec le club des Archers Drouais. Ce championnat est qualificatif au Championnat de France Sport Adapté de Tir à l'Arc.



➤ **Informations Générales :**

Samedi 12 Janvier 2019

*à l'Espace Paul Bert
rue Jean Grosdemouge
28100 Dreux*

Départ	Greffe	Echauffement 20 min sur cible	Début des tirs	Début duels	Remise de récompenses
Sport adapté	11h30	12h30	12h50	16h00	17h00

La fiche d'engagement au championnat est à retourner au plus tard le **vendredi 30 Novembre 2018** à Céline DONVAL, cdsportadapte18@gmail.com.

➤ **Conditions de participation :**

La **licence Compétitive FFSA 2018-2019 est obligatoire** pour participer au Championnat Régional. Tout sportif ou sportive n'ayant pas sa licence FFSA « compétition » 2018-2019 le jour de la compétition se verra refuser l'accès à la manifestation.

Tout sportif non inscrit sur la feuille d'engagement d'équipe ne pourra pas participer au championnat.

Tenue :

Tenue blanche ou de club et chaussures de sport obligatoires.

Engagement :

Jeunes : 4,00 € Adultes : 7,00 €

Arbitres Responsable : Michel GAIGNIERE

Arbitres : A. KERGASTEL D. LE GALL Y. ALLAIS Arbitre(s) Stagiaire(s)

➤ **Rappel du règlement :**

Nous vous invitons à prendre connaissance du règlement Tir à l'Arc FFSA disponible sur le site de la FFSA, avant le début du championnat, dans la rubrique : informations sportives – documents sportifs – règlements sportifs Tir à l'Arc.

Catégorie	Moins de 16 ans	Moins de 18 ans	Senior	Vétéran
Année de naissance	2002-2003	2000 - 2001	1969 à 2000	1968 et avant

➤ **Récompenses :**

Les trois premiers de chaque catégorie seront récompensés.

➤ **Restauration :**

Possibilité de commander des plateaux repas pour 8€50

A titre indicatif voici un exemple de composition : pâté de campagne ; carottes et taboulé ; filet de poulet rôti froid ; chips ; fromage ; une part de fraisier ; pain ; une bouteille 50cl d'eau ; une boisson chaude Café/thé.

Commandes possibles pour les tireurs comme pour tous les accompagnants.

➤ **Règlement financier :**

Uniquement les inscriptions réglées au 30 Novembre 2018. Les règlements par chèque sont à l'ordre des Archers Drouais, à l'attention de Jean Pierre KERGASTEL 18 Rue de fontaine 27320 Saint Germain Sur Avre.

Pour tout renseignement complémentaire, les membres de la commission restent disponibles.

CONTACT SPORT ADAPTE

Céline DONVAL
Conseillère Technique Fédérale
IME de Sologne – site de Nançay
Le Vieux Nançay
18 330 NANCAY
02.48.53.22.39
cdsportadapte18@gmail.com

David POLESE
Membre de la commission régionale Tir à l'Arc
06.71.98.03.99
enzof44@gmail.com





FEUILLE D'ENGAGEMENT CHAMPIONNAT REGIONAL TIR A L'ARC

2018-2019



A renvoyer au plus tard **le Vendredi 30 Novembre 2018**

A Céline DONVAL - CTF

CDSA 18, IME de Sologne - site de Nançay, Le Vieux Nançay – 18330 Nançay

Ou par mail cdsportadapte18@gmail.com

N° Affiliation:				Nom de l'association :							
Nom/Prénom du responsable :				Numéro de licence du responsable :							
				Téléphone & mail :							
N° Licence	Nom Prénom	Année de naissance	Sexe		Classe			Catégorie (16,18, S ou V)	Arc		
			F	H	AB	BC	CD		Nu	Classique	Poulie

Règlement à s'acquitter :	nb d'archers jeunes * 4€ =€	nb total de repas souhaité * 8,50€ =€
	nb d'archers adultes * 7€ =€	nb de supplément frite * 0,50€ =€
	TOTAL 1 =€	TOTAL 2 =€
	+	= TOTAL A PAYER =€